

ASSOCIATION SUD-ASIATIQUE DE COOPÉRATION RÉGIONALE - PROFIL

HISTORIQUE

L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), qui comprend le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka, a été formée à Dacca, au Bangladesh, en 1985. Les sept leaders ont adopté la "Déclaration de Dacca" ayant pour principe sous-jacent la coopération régionale et signé une charte établissant le cadre de l'ASACR. Cette association a pour objectifs d'accélérer la croissance économique, le progrès social et le développement culturel, de renforcer l'autosuffisance collective, et d'accroître la confiance et la coopération régionales.

Les chefs d'État et les représentants du gouvernement ont participé à des rencontres au sommet annuelles, à Bangalore en Inde en 1986, à Katmandu au Népal en 1987 et à Islamabad au Pakistan en 1988. La réunion de 1989 devant se tenir à Sri Lanka n'a pas eu lieu. Le président du sommet est le chef d'État du pays hôte. Le Conseil des ministres se réunit deux fois par an et les comités permanents, lorsque l'occasion le justifie. Des comités techniques s'occupent actuellement de onze secteurs de coopération possible.

COOPÉRATION POLITIQUE

L'ASACR est conçue pour favoriser l'établissement d'un consensus sur les questions régionales; les questions bilatérales sortent du cadre de son mandat. Un exemple de problèmes régionaux nous est donné par la "Déclaration de Bangalore" de 1986 qui condamnait comme "criminels" tous les actes, méthodes et pratiques du terrorisme. ASACR 2000, plan régional destiné à satisfaire aux besoins de première nécessité des 1,3 milliard d'habitants des pays membres de l'Association d'ici l'an 2000, en est un autre exemple.

L'institutionnalisation des débats, à l'ASACR, a cependant permis de faciliter les relations entre l'Inde et le Pakistan. Le sommet de 1988 a donné lieu à la signature de trois nouveaux accords entre ces deux pays; c'était la première fois que cela se produisait depuis le Pacte de Simla de 1972; l'un de ces accords portait sur l'interdiction mutuelle d'attaques contre des installations nucléaires.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

À l'heure actuelle, la structure de l'ASACR n'englobe pas la coopération économique. On s'attend à ce que cela change progressivement. Dans le passé, les échanges commerciaux ont été presque entièrement régionaux; cependant, en accédant à l'indépendance, les pays membres se sont tournés vers l'extérieur. Aujourd'hui, moins de 3 % du commerce de la région se font avec les pays voisins. Il se peut que cela crée des difficultés car on estime que la promotion du commerce régional est surtout tributaire de concessions de la part de l'Inde.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le sommet de 1987 a établi un secrétariat permanent de l'ASACR à Katmandu. Le secrétaire général Abul Ahsan est un ressortissant du Bangladesh et un ancien diplomate de carrière.

Les nouveaux membres doivent être admis à l'unanimité. Une proposition de l'Inde en faveur de l'admission de l'Afghanistan à l'ASACR en 1987 a échoué à cause de l'opposition du gouvernement de Kaboul soutenu par les Soviétiques. Myanmar et l'île Maurice sont des candidats possibles, bien que ni l'un ni l'autre n'ait encore présenté de demande. Il n'existe, pour le moment, aucun lien avec d'autres organisations régionales telles que l'ANASE ou la CEE, pas plus que de statut d'observateur pour d'autres pays.